



Comité Corrèze
Judo

Animations et Critériums Benjamin(e)s Saison 2009-2010

1/. Présentation

Ces deux animations et ces deux critères sont ouverts aux benjamins et aux benjamines (enfants né(e)s en 1998 et 1999) avec comme **grade minimum la ceinture jaune-orange**. Cette réglementation s'appuie sur les textes officiels de la F.F.J.D.A.

	Date	Lieu	Pesée Inscription	Fin prévisionnelle
Animations				
n°1	Sam.7 nov 09	BRIVE	16h30-17h00	18h30
N°2	Sam.16 janv 2010	TULLE	16h30-17h00	18h30
Critériums				
n°1	Sam.14 nov.2010	OBJAT	14h00-14h30	18h00
n°2	Sam.13 mars.2010	BRIVE	14h00-14h30	18h00
Journée de remise des récompenses				
	Jeu 24 mai 2010	MARCILLAC	9h00	17h00

2/. Formalités

- * Inscriptions des enfants par le club à retourner au C.D. 19.
- * Obligations :. Deux années de licence dont celle de l'année en cours.
 - . Passeport de moins de 8 ans.
 - . **Certificat médical datant de moins d'un an à la date de la manifestation.**

3/. Déroulement des animations

- * Inscription et pesée de l'enfant à la table technique.
- Les enfants qui ne présenteront pas leur certificat médical ne participeront pas à l'animation.**
- * Constitution de poules de 8 selon les poids. Les enfants peuvent choisir leur partenaire pour la technique.
- * Passage aux différents ateliers sur la longueur du tapis.
- * Chaque animation est notée sur 80 points maximum.
- * Par la suite chaque club recevra le récapitulatif de l'évaluation de ses jeunes judokas.

4/. Déroulement des critères

- * Poids :

Benjamines : -32kg ; -36kg ; -40kg ; -44kg ; -48kg ; -52kg ; -57kg ; -63kg ; +63kg.

Benjamins : -30kg ; -34kg ; -38kg ; -42kg ; -46kg ; -50kg ; -55kg ; -60kg ; -66kg ; +66kg.

Les participant(e)s qui auront changé de poids entre 2 niveaux de sélection seront autorisé(e)s à combattre dans la catégorie supérieure (descente de poids non autorisée).

- * Arbitrage (textes officiels FFJDA) :

a) Saisies

Le combat débute à distance (saisies non installées)

L'arbitre veillera à l'installation systématique d'une saisie fondamentale à deux mains pour les deux participants. Main au plus haut au niveau de la clavicule (revers tenu). Après cette saisie, les attaques «à une main» (ippon seoi nage, koshi guruma...) seront autorisées dans la mesure où le résultat est immédiat et qu'il n'y a pas de contrainte au niveau du cou de uke (matte immédiat dans les cas inverses).

Saisie en dessous de la ceinture strictement interdite en attaque et en défense.

b) Formes techniques

Interdiction des sutémi, des makikomi et des attaques à 1 ou 2 genoux au sol.
Interdiction des clés de bras et des étranglements.

c) Pénalités

1re intervention : avertissement «gratuit» avec explication de la faute ; 2e intervention : pénalité puis addition des pénalités selon le règlement de la F.F.J.D.A.

d) Système de score

Le combat s'arrête au premier Ippon.

e) Intervention de l'arbitre

L'arbitre doit intervenir pour arrêter toute action qu'il estime dangereuse.

f) Lors d'une décision, l'avantage décisif (golden score) ne s'applique pas.

* Temps du combat : Féminines : 2 min Masculins : 2 min

Récupération entre deux combats : 2 fois le temps du combat précédent.

Au sol,	AVANTAGE	VALEUR	TEMPS D'IMMOBILISATION
	<i>Yuko</i>	5 points	5 à 14 sec
	<i>Waza-ari</i>	7 points	15 à 19 sec
	<i>Ippon</i>	10 points	à partir de 20 sec

* Formule de compétition :

Poules et/ou tableaux à double repêchage ou repêchage systématique en fonction du nombre d'engagés.

Un benjamin ne devra pas participer à plus de 2 manifestations par mois.

A chacune de ces manifestations, il ne devra pas faire plus de 6 combats.

Le coaching est autorisé seulement sous forme d'accompagnement :

- chacun des accompagnateurs (1 par participant) a la possibilité de demander un temps mort de 15 secondes, à l'issue d'un maté, en levant un drapeau rouge ou blanc correspondant à la couleur de la ceinture de son élève.
- l'arbitre accorde le temps mort qui est comptabilisé et indique aux combattants qu'ils peuvent rejoindre leur accompagnateur, une fois leur tenue rajustée.
- seules des indications verbales peuvent être échangées, aucun contact physique n'est autorisé.
- à l'issue du signal marquant la fin des 15 secondes, les combattants devront regagner immédiatement leur emplacement de combat.
- les accompagnateurs devront resté assis sur leur chaise durant la totalité des combats. En dehors des temps mort, il leur est interdit d'échanger paroles ou gestes avec leur élève et les arbitres.
- le responsable de la manifestation a la possibilité d'écarter, pour un combat ou pour la durée de l'animation, les accompagnateurs dont le comportement déroge à cette réglementation.

5/. Récompenses

* Les points des enfants sont comptabilisés à la fin de chacune des 4 manifestations (2 animations, 2 critères).

* Le calcul des points s'appuie sur les 3 meilleurs résultats obtenus sur les 4 possibles.

* Calcul des points pour les critères :

- 1^{er} = 80 points
- 2^{ème} = 75 points
- 3^{ème} et 4^{ème} = 70 points
- 5^{ème} = 60 points
- Participation = 50 points

* Les **médailles** seront attribuées selon le principe suivant :

- de 90 à 169 points : bronze
- de 170 à 209 points : argent
- de 210 à 235 points : or
- de 236 à 240 points : trophée